FRC3. f 25067

25067

Case
folio
Fre
2702.0

OBSERVATIONS

Sur le Chapitre VIII d'un Imprimé, ayant pour titre LIVRE ROUGE. A Paris, chez Baudouin, Imprimeur de l'Assemblée Nationale.

ON trouve à la tête de cet Imprimé, un Avertissement signé de tous les Membres du Comité des pensions. Cette circonstance devant naturellement donner à tout ce qu'il contient une grande authenticité, j'ai cru devoir mettre sous les yeux du Roi quelques explications que m'a paru exiger le Chapitre concernant le département qui m'est confié. Sa Majesté, après en avoir reconnu la justesse, a pensé qu'elles étoient propres à prévenir ou à rectifier les erreurs dans lesquelles pourroit induire la manière dont les dépenses des Affaires étrangères sont présentées dans cet Imprimé, & Elle m'a ordonné de rendre ces explications publiques par la voie de l'impression.

D'après les formes anciennes de la comptabilité du département des Affaires étrangères, on en divisoit les dépenses en deux classes; l'une comprenant les traitemens des Ambassadeurs & Ministres dans les Cours étrangères, les bureaux, & l'expédition des courriers en pays étrangers, étoit acquittée sur des ordonnances motivées, & dans les mêmes formes que les dépenses des autres départemens.

Cette première classe, moins considérable que celle dont je vais parler, s'est élevée, année commune, depuis le règne du Roi, à peu-près à la somme de *deux millions sept cent soixante-quinze mille livres.*

La seconde classe comprenoit les subsides payés à des Puissances étrangères, les remboursemens des avances faites par les Ambassadeurs & Ministres du Roi, dans les lieux de leur résidence, leurs frais de premier établissement lors

THE NEWBERRY LIBRARY

des mutations, les dépenſes ſecrètes fixées à la ſomme de *deux cent mille livres*, qu'on trouve ſouvent indiquées dans le *Livre rouge*, ſous la dénomination de dépenſe du Miniſtre des Affaires étrangères, quoiqu'elles n'euſſent aucun rapport à lui perſonnellement ; enfin, toutes les autres dépenſes relatives à ce département, qu'on ne regardoit pas comme ſuſceptibles, ſoit par leur nature, ſoit par leurs détails, d'être ſoumiſes à l'examen de la Chambre des Comptes.

Cette ſeconde claſſe a varié ſelon les circonſtances ; pendant la guerre d'Amérique, elle s'eſt élevée, année moyenne, juſqu'à la ſomme de *neuf à dix millions*. La diminution n'en a pas été très-ſenſible à la paix, parce que pendant les années qui l'ont ſuivie immédiatement, le département des Affaires étrangères fut chargé, juſqu'en 1788, d'acquitter annuellement une ſomme de *deux millions quatre cent mille liv.* pour payer ce qui reſtoit dû ſur l'acquiſition de Rambouillet.

Ce ſont les dépenſes de cette ſeconde claſſe, qu'on trouve ſur le *Livre rouge*, d'abord par quartier, & enſuite par année. Il eſt facile de s'en aſſurer, en jetant un coup-d'œil ſur les tableaux des dépenſes des Affaires étrangères, qui ont été fournis le 22 août de l'année dernière au Comité des finances de l'Aſſemblée Nationale ; car en retranchant de la ſomme totale à laquelle elles s'élèvent annuellement, les objets que j'ai indiqués plus haut, comme étant acquittés ſur des ordonnances motivées, on verra que la ſomme reſtante eſt égale à celles portées chaque année ſur le *Livre rouge*, comme dépenſes ſecrètes des Affaires étrangères. D'ailleurs, on ne trouvera ce département ſur aucun état de finance, ſi ce n'eſt pour la ſomme de *deux millions ſept cent ſoixante-quinze mille livres*, dont j'ai indiqué les objets ; & l'on ſait qu'il a conſtamment coûté à l'État environ huit millions par an, ſans compter les cas extraordinaires, ceux de guerre particulièrement.

Pour donner une idée encore plus nette de la manière dont étoient acquittées les dépenſes des Affaires étrangères, j'ai cru convenable de joindre à ces obſervations, deux

tableaux des années 1787 & 1788, dans lesquels on a distingué les objets qui étoient payés sur des ordonnances motivées, & ceux qui l'étoient sur des ordonnances au porteur. Ces deux tableaux, n.° I & II, serviront en même temps & d'explication & de preuve de ce que je viens d'avancer.

On trouve sur le *Livre rouge* un article qui revient deux fois par an, & qui est désigné sous ce titre : *Par suite d'arrangemens politiques.* Cet article n'étoit pas compris dans les dépenses des Affaires étrangères, parce qu'il étoit le résultat d'un arrangement que M. de Calonne avoit conclu directement avec le Roi de Suède, pendant le voyage que ce Prince fit à Paris, & auquel M. de Vergennes, alors Ministre des Affaires étrangères, n'avoit pris d'autre part que de signer la convention qui en déterminoit les conditions. La finance s'étoit chargée d'acquitter ce subside, qui étoit de douze cent mille livres, payables par moitié tous les six mois, & qui a duré pendant cinq années. La dernière année seulement, par un arrangement fait de concert avec M. l'Archevêque de Sens, fut reportée sur le département des Affaires étrangères. La Finance s'étoit également chargée d'une somme payable en Hollande à des époques déterminées, dont il est fait mention sur le *Livre rouge.* Ces deux objets, quoique relatifs aux Affaires étrangères, n'ont cependant pas fait partie des dépenses de ce département.

Ainsi, en réunissant toutes les ordonnances portées sur le *Livre rouge*, qui ont véritablement été destinées à acquitter les dépenses des Affaires étrangères, on trouve qu'elles s'élèvent à environ *Cent dix-sept millions cent vingt mille liv. (a).* Cette somme répartie sur les quatorze années & neuf mois qui se sont écoulés de 1774 à 1789, donne pour chaque année, à-peu-près celle de *sept millions neuf cent quarante*

(a) En jetant un coup-d'œil sur le *Livre rouge*, il est facile de voir qu'il y a dans le chapitre VIII, plusieurs ordonnances qui n'ont rien de commun avec le département des Affaires étrangères, comme les dépenses de la poste, différentes ordonnances pour des services particuliers. C'est en déduisant ces différentes ordonnances, qu'on trouvera la somme de *cent dix-sept millions cent vingt mille livres*.

mille livres, qui, jointe aux *deux millions sept cent soixante-quinze mille livres*, payées dans la forme ordinaire, fait celle d'environ *dix millions sept cent quinze mille livres*, somme à laquelle il est facile de s'assurer que s'est élevée, année commune, la dépense du département des Affaires étrangères, depuis l'avènement du Roi au trône, jusqu'en 1789. Cette assertion est justifiée par le tableau ci-annexé, n.° III, extrait des registres du département.

On voit par ce détail, combien sont dépourvus de fondemens les bruits qui se sont répandus concernant des subsides considérables en faveur de la Cour de Vienne, qui nommément n'a été dans le cas d'en recevoir ni même d'en réclamer aucun depuis la paix de 1763, si ce n'est ceux qui avoient été stipulés précédemment, & dont le dernier terme fut acquitté en 1769.

J'avois fait une partie de ces observations aux membres du Comité des pensions, lorsque M. Necker leur communiqua le *Livre rouge*, en ma présence. Je les avois même priés d'en faire mention lorsqu'ils feroient à l'Assemblée Nationale, le rapport de cette communication. Je ne doute pas qu'ils n'ayent égard à ma demande; mais je ne saurois m'empêcher de remarquer qu'il auroit été à désirer qu'ils en eussent dit un mot dans l'Avertissement qu'ils ont placé à la tête du *Livre rouge*, puisqu'ils ont cru convenable de le livrer à l'impression, avant d'en rendre compte à l'Assemblée. En satisfaisant ainsi, avec la même promptitude, la curiosité du Public, ils l'auroient du moins prémuni contre l'erreur dans laquelle il doit naturellement tomber, lorsqu'on lui présente comme dépensées extraordinairement, des sommes considérables qui de tout temps ont été employées à la dépense ordinaire d'un département. Ce douze Avril mil sept cent quatre-vingt-dix. *Signé* LE Ç.TE DE MONTMORIN.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1790.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

1787.

ÉTAT DES ORDONNANCES *expédiées pour le payement de la somme de* 10,955,417 liv. 17 sous 4 den. *à laquelle ont monté les Dépenses du service des Affaires étrangères de l'Exercice 1787.*

N.° I.

ORDONNANCES NOMINATIVES ET LIBELLÉES.

Du 1.er déc. 1787.	UNE, pour les appointemens des Ambassadeurs, Ministres & autres Agens du service politique..	2,427,200tt. ″s ″d	2,895,087tt. 10s ″d
Du	UNE, expédiée en finance, pour les appointemens des premiers Commis & autres Employés des Bureaux.....	302,875. ″ ″	
A diverses époques.	59. ORDONNANCES de courses.....	165,012. 10. ″	

ORDONNANCES AU PORTEUR.

1.er déc. 1787.(A)	UNE de 8,060,330tt 7s 4d pour les objets de dépenses ci-après.		
(B)	SUBSIDES.....	2,475,000. ″ ″	8,060,330. 7. 4.
Il a été transporté sur le Trésor royal, à compter du 1.er janvier 1788, pour environ 200,000tt de ces divers traitemens.	SECOURS à plusieurs Princes & Gentilshommes étrangers.....	325,000. ″ ″	
	TRAITEMENS conservés à d'anciens Correspondans & autres Employés.....	148,700. 15.6.	
	TRAITEMENS à divers Écossois & Irlandois....	37,600. ″ ″	
	DIVERS OBJETS de dépenses pour traitemens particuliers, frais de voyage & de premiers établissemens, remboursemens, indemnités, ouvrages & fournitures.....	1,545,469. 3.4.	
	FONDS de la dépense secrète du Ministère des Affaires étrangères.....	200,000. ″ ″	
	DÉPENSES extraordinaires.....	3,328,560. 8. 6.	

SOMME égale à la dépense du Compte de 1787..... 10,955,417. 17. 4.

(A) Cette Ordonnance de 8,060,330l 7s 4d ne se trouve inscrite sur le LIVRE ROUGE, au titre des Affaires étrangères, que sous l'année 1788.

(B) L'on a vu par les tableaux imprimés qui ont été répandus, que ces subsides consistent dans les articles ci-après;

SAVOIR:

AU ROI DE SUÈDE.....	1,500,000.	″ ″
AU DUC DES DEUX-PONTS.....	500,000.	″ ″
AU PRINCE DE NASSAU-SAARBRUCK.....	100,000.	″ ″
A L'INFANT DUC DE PARME.....	375,000.	″ ″
SOMME égale.....	2,475,000.	″ ″

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. 1788.

ETAT DES ORDONNANCES expédiées pour le payement de la somme de 11,652,613 liv. 3 sous 5 den. à laquelle ont monté les Dépenses du service des Affaires Étrangères, de l'Exercice 1788.

N.° II. *ORDONNANCES NOMINATIVES ET LIBELLÉES.*

29 Juin 1788.. } 31 Décembre... }	TROIS, pour les appointemens des Ambassadeurs, Ministres & autres Agens du service politique..	2,476,850ll	ſ d	3,201,868ll 15ſ ″d
29 Juin 1788.. } 31e Décembre... }	DEUX, pour les appointemens du Ministre & des Bureaux.....	596,912. 10.	″	
À diverſes époques.	65 Ordonnances de courſes.....	128,106. 5.	″	

ORDONNANCES AU PORTEUR.

31 Déc. 1788. (A)	UNE de 8,450,744ll 8ſ 5d pour les objets de Dépenſes, ci-après; *SAVOIR:*				
(B)	SUBSIDES.....	3,675,000ll	″ſ ″d		
	TRAITEMENS annuels tant à pluſieurs Princes & Gentilshommes étrangers, qu'à d'anciens Correſpondans & autres Employés.....	344,325.	″ ″		
	DIVERS OBJETS de Dépenſes pour traitemens particuliers, frais de voyages & premiers établiſſemens, remboursemens, indemnités, ouvrages & fournitures, ci.....	1,555,900. 10. 1.		8,450,744.	8. 5.
	FONDS de la Dépenſe ſecrète du Miniſtère des Affaires Étrangères.....	200,000.	″ ″		
	DÉPENSES extraordinaires.....	2,675,498. 18. 4.			
	SOMME égale au compte de 1788.....			11,652,613.	3. 5.

(A) Cette Ordonnance de 8,450,744l 8ſ 5d eſt portée ſur le LIVRE ROUGE, au titre des Affaires Étrangères, ſous l'année 1788.

(B) L'on a vu par les Tableaux imprimés qui ont été répandus, que ces Subſides conſiſtent dans les articles ci-après;

SAVOIR:

AU ROI DE SUÈDE:

1.° Pour ſolde & parfait payement d'un ancien ſubſide.....	1,500,000ll	″	″
2.° Pour ſolde & parfait payement d'un nouveau ſubſide, dont la dernière année a été acquittée par le département des Affaires étrangères, ainſi qu'il a été expliqué dans les obſervations.....	1,200,000.	″	″
		2,700,000ll	″ ″
AU DUC DES DEUX-PONTS.....		500,000.	″ ″
AU PRINCE DE NASSAU-SAARBRUCK.....		100,000.	″ ″
A L'INFANT DUC DE PARME.....		375,000.	″ ″
SOMME ÉGALE.....		3,675,000.	″ ″

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

N.° III.

État des Ordonnances, tant au Porteur que motivées, dont le payement a été fait sur les fonds du service des Affaires Étrangères, depuis l'avénement du Roi au trône en 1774, jusqu'au 31 décembre 1788.

ANNÉES.		MONTANT DES Ordonnances au Porteur.			Ordonnances motivées.			Deux Classes d'Ordonnances.		
		Liv.	S.	D.	Liv.	S.	D.	Liv.	S.	D.
1774.	20 Mai	856,485.	7.	4						
	25 Août.	1,984,350.	19.	9	4,358,796.	2.	//	2,189,328.	8. 10	6,548,124.	10.	10
	31 Oct..	1,517,959.	14.	11						
1775.	31 Janv.	2,257,611.	15.	11						
	1 Févr..	200,000.	//	//						
	30 Avril.	1,296,142.	15.	9	7,576,829.	19.	6	2,939,234.	6. 9	10,516,064.	6.	3
	31 Juill.	2,448,858.	16.	1						
	31 Oct..	1,184,288.	8.	10						
	26 Déc..	189,928.	2.	11						
1776.	10 Févr..	974,621.	//	7						
	dudit.	200,000.	//	//						
	30 Avril.	768,163.	16.	//	5,917,305.	//	//	2,849,838.	2. 5	8,767,143.	2.	5
	31 Juill.	1,855,335.	10.	7						
	31 Oct.	1,385,496.	5.	8						
	15 Déc.	733,688.	7.	2						
1777.	4 Févr.	24,548.	6.	8						
	6 dudit.	1,059,161.	3.	//						
	dudit.	200,000.	//	//	5,507,193.	10.	//	2,806,892.	16. 2	8,314,086.	6.	2
	6 Mai..	1,537,907.	2.	//						
	20 Août.	984,717.	15.	1						
	10 Nov..	929,866.	2.	5						
	28 Déc.	770,993.	//	10						
1778.	12 Févr..	2,060,504.	5.	11						
	dudit.	200,000.	/	//						
	10 Mai.	1,842,761.	15.	1	8,423,586.	9.	8	2,863,777.	2. 3	11,287,363.	11.	11
	10 Août.	1,985,129.	11.	/						
	11 Nov..	2,239,299.	15.	8						
	31 Déc.	95,891.	2.	//						
1779.	15 Févr.	200,000.	//	//						
	20 dudit.	1,579,367.	16.	6						
	10 Mai..	1,037,518.	8.	10	5,499,657.	16.	10	2,456,833.	14. //	7,956,491.	10.	10
	15 Août.	1,364,686.	2.	11						
	14 Nov.	1,101,178.	16.	8						
	31 Déc.	216,906.	11.	11						
					37,283,368.	18.	//	16,105,904.	10. 5	53,389,273.	8.	5

ANNÉES.			MONTANT DES Ordonnances au Porteur.	MONTANT DES Ordonnances motivées.	MONTANT DES Deux Classes d'Ordonnances.
	De l'autre part.....		37,283,368 l 18 s 11 d	16,105,904 l 10 s 5 d	53,389,273 l 8 s 5 d
		Liv. S. D.			
1780.	20 Févr..	200,000. 11. 11			
	25 dudit.	1,858,371. 14. 3			
	10 Mai .	1,791,636. 1. 10			
	10 Août.	1,962,582. 7. 9	9,407,768. 10. 1	2,435,747. 12. 11	11,843,516. 2. 1
	10 Nov.	3,286,765. 9. 11			
	31 Déc.	308,412. 17. 3			
1781.	10 Févr..	2,371,436. 17. 3			
	6 Mai .	2,017,035. 3. 11			
	10 Août.	2,198,989. 9. 11	9,366,391. 1. 4	2,458,595. 13. 5	11,824,986. 14. 9
	5 Nov..	2,072,495. 9. 4			
	31 Déc .	706 434. 2. 9			
1782.	21 Févr..	200,000. 11. 11			
	22 dudit.	3,165,312. 9. 2			
	15 Mai .	2,396,421. 18. 9			
	10 Août.	2,727,538. 15. 3	11,736,957. 13. 2	2,417,425. 5. 11	14,154,382. 18. 2
	5 Nov..	2,697,765. 15. 6			
	31 Déc .	549,918. 14. 6			
1783.	6 Mars.	200,000. 11. 11			
	7 dudit.	2,845,478. 11. 11			
	22 Mai..	2,428,833. 5. 7			
	18 Août.	3,017,233. 12. 6	11,018,177. 7. 9	2,605,889. 9. 8	13,624,066. 17. 5
	10 Nov..	2,467,413. 4. 6			
	31 Déc.	59,218. 14. 2			
1784.	20 Févr..	1,922,739. 17. 1			
	12 Mai .	1,889,536. 2. 10			
	18 Août.	2,043,420. 16. 11			
	18 Nov..	1,855,990. 19. 8	7,969,228. 11. 3	3,240,711. 5. 4	11,299,939. 16. 7
	31 Déc .	257,540. 14. 9			
1785.	18 Févr..	1,612,191. 15. 4			
	21 Mai..	1,718,566. 9. 9			
	22 Août.	1,753,064. 19. 3			
	dudit .	3,675. 11. 11	6,931,986. 11. 10	2,839,160. 19. 2	9,771,147. 9. 2
	10 Nov.	1,624,964. 13. 3			
	31 Déc.	212,173. 3. 3			
	dudit.	7,350. 11. 11			
1786.	28 Févr.	1787 pour 1786...	6,897,022. 8. 1	2,718,375. 1. 8	9,615,397. 9. 9
1787.	1 Déc.....		8,060,330. 7. 4	2,895,087. 10. 11	10,955,417. 17. 4
1788.	31 dudit.....		8,450,744. 8. 5	3,201,868. 15. 11	11,652,613. 3. 5
	TOTAUX.....		117,121,975. 15. 5	40,918,766. 1. 8	158,040,741. 17. 1
Ce qui fait, année com.e sur 14 ann. 9 mois.			7,940,472. 18. 8	2,774,153. 12. 4	10,714,626. 11. 11